

3 photos
d'identité

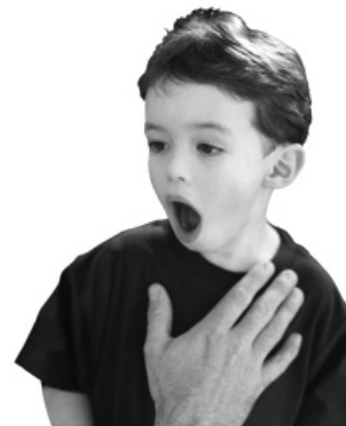
Supsanté

SOIGNEZ VOTRE AVENIR

8, Quai André Lassagne - 69001 Lyon
Tél. 04 78 27 72 02 - Fax 04 78 28 51 86

www.supsante.com

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE



Fiche d'inscription

préparation orthophonie
2011/2012

NOM

Prénom Date de Naissance/...../.....

Adresse

Code postal Ville

Tél. (fixe obligatoire): Tél. port.

E-mail@.....

Profession des parents: Père:

Mère:

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription mentionnées au verso,
sollicite son inscription à :

Préparation annuelle	MO	Stages	S2	S8	S6	S9	S10
Coût	4 540 €	Coût	610 €	490 €	460 €	290 €	650 €
Cochez ici		Cochez ici					

Modalités de règlement:

Préparation annuelle

- 750 € à l'inscription, 600 € le 18 juillet.
- Le solde par deux prélèvements bancaires d'un montant égal, l'un le 15 septembre et l'autre le 15 novembre.

Nota: frais annexes: seuls sont à prévoir des frais de photocopiés, documents de travail, aide-mémoire pour un montant d'environ 390 €.

Stages intensifs

- Le montant total du stage

Sup Santé vous permet de prendre une inscription groupée (stage + Préparation annuelle). Pour réaliser cette double inscription, il vous suffit de joindre un chèque de 900 €. En cas d'échec au concours, suite au stage, cette somme sera considérée comme votre premier acompte sur le règlement de la préparation annuelle suivante.

Fait à, le.....

Signature

Renseignements complémentaires

Niveau d'Études (si en terminale, précisez la série):

Si vous avez déjà effectué une préparation, merci de préciser le centre de formation:

Diplôme(s) obtenu(s):

Comment avez-vous connu Sup Santé ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Par un professeur | <input type="checkbox"/> Par une affiche Sup Santé |
| <input type="checkbox"/> Par un chef d'établissement | <input type="checkbox"/> Sur un salon d'information, lequel ? |
| <input type="checkbox"/> Par un conseiller d'orientation | <input type="checkbox"/> Par une annonce presse (précisez le journal): |
| <input type="checkbox"/> Par une relation personnelle | <input type="checkbox"/> Par une distribution à la sortie d'un concours |
| <input type="checkbox"/> Par un mailing Sup Santé que vous avez reçu | <input type="checkbox"/> Autres précisez : |
| <input type="checkbox"/> Par Internet, précisez : <ul style="list-style-type: none">• Site• Moteur de recherche (Google, Yahoo...)• Forum de discussions (Chat, Blog...) | |

Conditions générales d'inscription

INSCRIPTION

Compte tenu du nombre limité d'étudiants par promotion, votre inscription est à prendre le plus rapidement possible.

Pièces à joindre pour l'inscription :

Préparation annuelle

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Trois photos d'identité récentes
- Les frais d'inscription de 750€ (chèque à l'ordre de Sup Santé)
- La photocopie de votre baccalauréat ou vos bulletins de première et terminale
- Une lettre manuscrite de motivation à suivre la formation
- Une photocopie des résultats du Bac français

Stages intensifs

- La fiche d'inscription complétée et signée
- La totalité des frais du stage (chèque à l'ordre de Sup Santé)
- Une photo d'identité récente

Attention : tout dossier incomplet retardera votre inscription

RÈGLEMENT

Le règlement complet doit être impérativement effectué aux dates fixées. Tout retard de règlement pourrait entraîner l'exclusion provisoire de l'étudiant.

DÉSISTEMENT

Tout cas de désistement doit être justifié et notifié par lettre recommandée avec accusé de réception (ex. : joindre un certificat médical en cas de maladie).

Préparation annuelle :

- Echec au bac ; justification à Sup Santé **avant le 18 juillet** : remboursement intégral de l'acompte ou report d'inscription sur l'année 2012-2013.
- Réussite à l'un des 10 concours préparés par Sup Santé avant la rentrée du module : remboursement de 90 % de l'acompte.

Autres cas :

- Désistement avant la rentrée du module : remboursement de 50 % des sommes versées.
- Désistement après la rentrée du module : aucun remboursement, **toute scolarité commencée est intégralement due.**

Stages intensifs : en cas de désistement survenant au plus tard 15 jours avant le début du stage, il est procédé au remboursement de 70 % de son montant. Passé ce délai, la totalité des sommes versées reste acquise à Sup Santé.

Inscription groupée :

- sur la partie stage intensif, application de la règle générale ;
- sur la partie préparation annuelle, application de la règle générale sur la somme de 900 €, moins le coût du stage intensif.

EXCLUSION

La direction pédagogique se réserve le droit d'exclure des étudiants en cas de comportement répréhensible ou de résultats notoirement insuffisants à l'issue des examens de contrôle du premier trimestre.

Dans ce cas, il est procédé au remboursement de 50 % de la deuxième traite.



SOIGNEZ VOTRE AVENIR